

Ab 1-Q sim al-Zajj j (m. 949) : *Kit b al- f ilal al-na w* ('Livre de l'éclaircissement sur les causes de la grammaire')

### Chapitre des causes de la grammaire.

A. Je dis tout d'abord que les causes/explications de la grammaire ne sont pas nécessitantes (*m jiba*) : elles sont induites [des données] sous forme de conventions et de critères [ *aw wa-maq y s*], et ne sont pas comme les causes qui entraînent nécessairement les choses qu'elles déterminent [i.e. celles du monde physique].

B. Les trois 'causes'

1. Les causes/explications (*ilal*) de la grammaire sont de trois espèces : les causes didactiques, les causes analogiques (*qiy siyya*) et les causes dialectiques-théoriques (*jadaliyya na ariyya*).

2. Les causes/explications didactiques sont celles par lesquelles on parvient à parler des Arabes. En effet, nous n'avons pas reçu toute la langue des Arabes transmise par eux verbalement (*laf an*), mais nous en avons entendu une partie, et nous avons déduit par analogie (*qiy s*) les cas similaires. Par exemple, lorsque nous avons entendu *q ma Zaydun fa-huwa q im* ('Z s'est levé donc il est se-levant'), *rakiba fa-huwa r kib* ('il est monté à cheval donc il est montant-à-cheval'), nous avons connu le participe actif et nous avons dit *ahaba fa-huwa hib* ('il est parti donc il est partant'), *akala fa-huwa kil* ('il a mangé donc il est mangeant') et ainsi de suite. C'est là quelque chose de très fréquent : inutile de s'appesantir davantage. (Zajj j, : 64)

3. Dans ce genre de causes/explications, il y a *inna Zayd-an q im-un* ('Oui, Z-ACC [est] levé-NOM') Si on nous demande pourquoi [par la rection de quoi] on met l'accusatif à *Zayd*, nous répondons : 'Par [la rection de] *inna*, parce qu'elle assigne l'accusatif au thème et le nominatif au propos : c'est ainsi qu'on nous l'a enseigné et que nous l'enseignons.' Les choses de ce genre relèvent de l'enseignement, et c'est par elles que l'on fixe la langue des Arabes.

4. Quant à la cause/explication analogique, elle consiste à demander à celui qui a dit 'J'ai mis l'accusatif à cause de *inna* dans *inna Zaydan q imun*' : 'Et pourquoi faut-il que *inna* assigne l'accusatif au thème ?' La réponse, c'est que *inna* et ses sœurs [i.e. les particules de la même classe] ressemble au verbe transitif à un objet ; c'est pourquoi on les a rapportées à celui-ci et on leur a donné la même rection, dès lors qu'elles lui ressemblaient. Le nom qu'elles régissent à l'accusatif est assimilé formellement au complément d'objet et celui qu'elles régissent au nominatif l'est formellement au sujet ; et elles [ces particules] sont assimilées aux verbes dont l'objet est antéposé au sujet, comme *araba a -ka Mu ammadun* ['il a frappé ton frère, Mu ammad] et les cas du même genre.

5. Quant à la cause/explication dialectique-théorique c'est tout ce que l'on peut dire pour expliquer [le comportement] de *inna* en sus de [ce qui a été dit]. Par exemple : sous quel rapport ces particules ressemblent-elles à des verbes ? Et à quels verbes les assimilez-vous ?

Aux verbes passés ? futurs ? présents ? [...] Et quand vous les assimilez aux verbes, qu'est-ce qui vous a autorisé à les rattacher à un cas dérivé [*far* , i.e. l'ordre VOS] et non au cas de base [*al* , i.e. l'ordre VSO] ? Et quand vous les assimilez aux verbes dont l'objet est antéposé au sujet, pourquoi n'admettez-vous pas l'antéposition de leur 'sujet' à leur 'objet' [i.e. \* *inna q'imun Zaydan*] alors que vous l'admettez dans ce à quoi [ces particules] sont assimilées, comme *araba a -ka Mu ammadun* ['Il a frappé ton frère, Mu ammad] et *araba Mu ammadun a -ka* ['Mu ammad a frappé ton frère'] ? Je ne vois dans votre propos qu'un tissu de contradictions ! Tout ce par quoi on peut répondre à ces questions, relèvent de la dialectique et du débat théorique. ( : 64-65)

6. *Inna* et ses sœurs [...] régissent comme régit le verbe, en raison de leur ressemblance à celui-ci. Leur propos [i.e. *q'imun* dans l'ex. supra] ne peut pas être antéposé au thème [\**inna q'imun Zaydan*] parce qu'elles n'ont pas la même 'versatilité' [*ta arruf*] que le verbe, et tout ce qui est possible pour les verbes n'est pas possible pour elles. ( h : 135)

### C. La parabole du sage architecte.

L'un de nos maîtres a rapporté que l'on interrogea al- al l [m. 793, l'un des 'pères fondateur' de la grammaire] à propos des causes au moyen desquelles il expliquait les faits grammaticaux : « Les as-tu reçues des Arabes, lui demanda-t-on, ou bien les a-tu inventées de ton cru ? ». Voici ce qu'il répondit : « Les Arabes parlaient spontanément, selon leur génie naturel : ils connaissaient les usages de leur langue et ses causes étaient présentes dans leur esprit, même si cela ne nous a pas été transmis. Quant à moi, j'ai expliqué [les faits] au moyen de ce que je pensais être la cause de ce que j'expliquais : si je suis tombé juste, c'est ce que je recherchais [...]. Je suis semblable en cela à un homme sage qui serait entré dans un palais solidement bâti, merveilleux dans son plan général comme dans tous ses détails. Il est persuadé de la sagesse de son architecte, par des rapports certains, par des preuves sans ambiguïté et par des arguments indiscutables. Chaque fois que cet homme s'arrête devant tel ou tel aspect du palais, il déclare : 'L'architecte l'a conçu ainsi pour telle ou telle cause, et telle ou telle raison.' C'est que [cette raison] s'est présentée à son esprit comme [une explication] possible de ce fait. Il se peut que l'architecte ait agi pour une autre cause, mais celle qu'a mentionnée notre homme n'en est pas moins une possibilité. Si donc un autre que moi s'avise, pour un fait grammatical que j'ai expliqué, d'une cause qui soit plus adéquate que la mienne, qu'il la présente ! » C'est là un propos fort juste, et qui manifeste le fair-play d'al- al l, que Dieu l'ait en sa miséricorde.